

Dossier de mariage

Dernière mise à jour le 23/07/2018

La constitution d'un dossier de mariage est le préalable à l'organisation de la cérémonie républicaine au cours de laquelle un acte de mariage est signé devant l'officier de l'état civil par deux personnes qui décident de s'unir officiellement.



A savoir

Attention : il est impératif de ne prendre aucun engagement pour l'organisation de la cérémonie tant que la date du mariage n'est pas fixée avec le service.

Conditions d'obtention

- Etre majeur
- Ne pas être marié en France ou à l'étranger
- N'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance avec le futur conjoint
- Etre apte à donner son consentement

Le mariage est célébré dans la commune dans laquelle l'un des époux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence à la date de la publication des bans.



Démarches

1. Se présenter en Mairie (en couple ou non) pour retirer le dossier
2. Revenir en couple avec le dossier complet et les justificatifs nécessaires (voir Pièces à fournir)
3. Une fois le dossier validé, le couple est contacté pour venir fixer la date du mariage.



Pièces à fournir



ATTENTION : PRESENTER LES DOCUMENTS ORIGINAUX ET LEURS PHOTOCOPIES.

Justificatifs d'identité des futurs époux ET de chaque témoin

- Pour les usagers français ou ressortissants de l'Union Européenne : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- OU carte de séjour en cours de validité et si besoin, récépissé de renouvellement du titre de séjour

Actes de naissance des futurs époux

- Copies ou extraits d'actes de naissance avec filiation, de moins de 3 mois au jour du dépôt du dossier en mairie (de moins de 6 mois pour les actes établis à l'étranger).

Justificatif de domicile de chaque futur conjoint époux

- Justificatif de domicile récent : quittance de loyer non manuscrite, factures d'eau, électricité, gaz ou téléphone fixe, dernier avis d'imposition, assurance, taxe d'habitation.

Livret de famille s'il en existe déjà un.

Remarques : Lors du mariage, un livret de famille sera remis (ou complété s'il en existe déjà un) par l'Officier de l'Etat civil. Il y sera mentionné par la suite, s'il y a lieu, la naissance des enfants nés avant ou après le mariage, ou adoptés ; l'apposition de la mention de divorce ou de la séparation de corps ; le décès des enfants mineurs ; le décès des époux.

Fiches de renseignements remplies (disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune <http://www.neuveglise.fr/>), nécessaires à la rédaction de l'acte de mariage.

Cas particuliers : l'un des futurs conjoints (ou les deux) est de nationalité étrangère

Fournir également si nécessaire :

- Certificat de célibat
- Certificat de capacité matrimoniale
- Certificat de coutume

Les actes de naissance en provenance de certains pays devront être apostillés ou légalisés.

Coût

Gratuit, sauf dans les cas suivants :

- Les documents à fournir sont rédigés en langue étrangère. Il sera nécessaire de les



faire traduire.

- Dans certains pays la délivrance des actes d'état civil est payante.

Contact

Accueils Mairie de NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE – 04.71.23.81.68 site
<http://www.neueglise.fr/> Mail : contact@neueglisesur-truyere.fr



FICHES DE RENSEIGNEMENTS

Fiches de renseignements à remettre au secrétariat de mairie, accompagnées de l'ensemble des pièces à fournir (cf p 2 du Dossier de mariage)



RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE FUTUR MARIÉ :

NOM (en lettres capitales) : _____
Prénoms (tous les prénoms) : _____
Date de naissance : _____ Lieu : _____
Département : _____ Nationalité : _____
Profession de l'époux : _____
Activité de l'établissement (3) : _____
Employé en qualité de : _____ Est-il salarié : OUI NON
Situation antérieure au mariage : _____
Célibataire Veuf Divorcé Depuis le _____
Domicilié à (adresse complète) : _____

Demeurant à : _____ depuis au moins un an

Fils de (avec tous les prénoms) : _____
Demeurant à : _____
Activité de l'établissement : _____ ou décédé : _____
Employé en qualité de : _____ Est-il salarié : OUI NON
Retraité : OUI NON Autres : _____

Et de : (avec tous les prénoms et le nom de jeune fille) _____
Demeurant à : _____
Activité de l'établissement : _____ ou décédée : _____
Employée en qualité de : _____ Est-elle salariée : OUI NON
Retraité : OUI NON Autres : _____



RENSEIGNEMENT CONCERNANT LA FUTURE MARIEE :

NOM (en lettres capitales) : _____
Prénoms (tous les prénoms) : _____
Date de naissance : _____ Lieu : _____
Département : _____ Nationalité : _____
Profession de l'épouse : _____
Activité de l'établissement (3): _____
Employée en qualité de : _____ Est-elle salariée : OUI NON
Situation antérieure au mariage : _____



Célibataire Veuve Divorcée Dépassée _____
Domiciliée à (adresse complète) : _____

Demeurant à : _____ depuis au moins un an

Fille de (avec tous les prénoms) : _____

Demeurant à : _____

Activité de l'établissement : _____ ou décédé : _____

Employé en qualité de : _____ Est-il salarié : OUI NON

Retraité : OUI NON Autres : _____

Et de : (avec tous les prénoms et le nom de jeune fille) _____

Demeurant à : _____

Activité de l'établissement : _____ ou décédée : _____

Employée en qualité de : _____ Est-elle salariée : OUI NON

Retraité : OUI NON Autres : _____

Nota : (1) Pour PARIS et LYON, indiquer l'arrondissement.

(2) Rayer les mentions qui ne conviennent pas.

(3) Indiquer de façon précise l'activité ou la nature de l'établissement de travail.



Le Mariage doit être célébré à la Mairie

le _____ à _____ h _____

RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTUR(E)S EPOUX(SES) :

1) Numéros de téléphone des futur(e)s époux (ses)

Futur(e) :

Futur(e) :

2) Avez-vous des enfants en commun :

OUI NON

Si oui COMBIEN :

Si oui, fournir les actes de naissance des enfants de moins de trois mois



3) Avez-vous un livret de famille

OUI NON

Fournir la copie de la page concernant les parents et les enfants.

Le livret de famille sera à remettre au départe au secrétariat de mairie une semaine avant la célébration pour inscription du mariage.

4) Existe-t-il un contrat de mariage ?

OUI NON

Si oui, date de la signature :

Merci de préciser le nom et l'adresse de l'étude du notaire :

5) Y aura-t-il un mariage religieux

OUI NON

Si oui, un certificat de mariage vous sera remis après la célébration du mariage

6) Y aura-t-il une remise d'alliances à la Mairie

OUI NON

7) Souhaitez-vous que le mariage paraisse dans le journal municipal de NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE :

OUI NON

8) Futur domicile conjugal prévu :

Commune (1) : _____

Département : _____ Adresse : _____

EPOU(SE)X 1

**Attestation sur l'honneur de non mariage
ou de non remariage**

(article 433-20 du Code pénal et 544 et suivants de l'Instruction générale relative à l'état civil (IGREC)

Je soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Ville :

Département :

Pays :

Atteste sur l'honneur ne pas être : marié (e)*



Atteste sur l'honneur ne pas être : remarié (e)*

Depuis mon divorce en date du :

Depuis le décès de mon conjoint en date du :

*Rayer la mention inutile

Fait à..... le

Signature

Il est rappelé qu'aux termes de l'article de 441-7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat originellement sincère, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

EPOU(SE)X 2

**Attestation sur l'honneur de non mariage
ou de non remariage**

(article 433-20 du Code pénal et 544 et suivants de l'Instruction générale relative à l'état civil (IGREC))

Je soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Ville :

Département :

Pays :

Atteste sur l'honneur ne pas être : marié (e)*

Atteste sur l'honneur ne pas être : remarié (e)*



Depuis mon divorce en date du : *Truyère*

Depuis le décès de mon conjoint en date du :

*Rayer la mention inutile

Fait à..... le

Signature

Il est rappelé qu'aux termes de l'article de 441-7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat originellement sincère, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

EPOUX(SE)X 1

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE DOMICILE

(article 361 de l'Instruction générale relative à l'état civil, 74, 165, 166 et 191 du C.c.). Circulaire CIV/09/05 du 2 mai 2005 relative à la lutte contre les mariages simulés ou arrangés

Je soussigné(e),

Nom :

Prénoms :

Date de naissance :

Ville :

Département :

Pays :

Atteste sur l'honneur être domicilié(e) à :

Rue :

Ville :

Département :

Pays :



Depuis le :
Et / ou résidant :
Rue :
Ville :
Département :
Pays :
Depuis le :

Fait à..... le
Signature

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 441-7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou d'un certificat faisant état de fait matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

EPOU(SE)X 2

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE DOMICILE

*(article 361 de l'Instruction générale relative à l'état civil, 74, 165, 166 et 191 du C.c.)
Circulaire CIV/09/05 du 2 mai 2005 relative à la lutte contre les mariages simulés ou arrangés*

Je soussigné(e),

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Ville :
Département :
Pays :

Atteste sur l'honneur être domicilié(e) à :

Rue :
Ville :
Département :
Pays :
Depuis le :

Et / ou résidant :

Rue :
Ville :
Département :
Pays :



Depuis le :

Fait à..... le

Signature

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 441-7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou d'un certificat faisant état de fait matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »



LISTE DES TEMOINS DU MARIAGE

du FUTUR EPOUX/SE

du/de la FUTUR(E) EPOUX/SE

2 TEMOINS sont obligatoires (les 3^{ème} et 4^{ème} sont facultatifs)

NOM : _____

NOM : _____

Nom de jeune fille : _____

Nom de jeune fille : _____

Prénoms : _____

Prénoms : _____

Décorations : _____

Décorations : _____

Profession : _____

Profession : _____

DOMICILE :

DOMICILE :

N° _____

N° _____

Rue : _____

Rue : _____

Commune : _____

Commune : _____

Département : _____

Département : _____



Cette feuille doit être remplie très lisiblement par les intéressés eux-mêmes, afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte.

NOTA : Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus au moins, sans distinctions de sexe. Les dames devront indiquer leur nom de jeune fille et leur nom d'épouse.

Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement. Un mineur peut être témoin s'il est émancipé, soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance. Joindre la photocopie d'une pièce d'identité pour chaque témoin.

TEMOINS 3 et 4 (facultatifs)

NOM : _____ NOM : _____

Nom de jeune fille : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénoms : _____ Prénoms : _____

Décorations : _____ Décorations : _____

Profession : _____ Profession : _____

DOMICILE :

DOMICILE :

N° _____ N° _____

Rue : _____ Rue : _____

Commune : _____ Commune : _____

Département : _____ Département : _____

Cette feuille doit être remplie très lisiblement par les intéressés eux-mêmes, afin d'éviter des erreurs dans la rédaction de l'acte.

NOTA : Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus au moins, sans distinctions de sexe. Les dames devront indiquer leur nom de jeune fille et leur nom d'épouse.

Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble ; le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement. Un mineur peut être témoin s'il est émancipé, soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance. Joindre la photocopie d'une pièce d'identité pour chaque témoin.





DÉCLARATIONS DES TÉMOINS

(premier témoin obligatoire)

Je soussigné(e),

Nom de naissance:

Nom d'épouse :

Prénoms :

Né(e) le :

à **Département :**

Atteste être domicilié (e) à :

.....

Exercer la profession de :

Atteste comprendre et parler couramment le français OUI NON

Fait à..... le

Signature

(joindre la copie d'une pièce d'identité)
(pour les femmes mariées : joindre la photocopie du livret de famille, page d'épouse)



DÉCLARATIONS DES TÉMOINS

(deuxième témoin obligatoire)

Je soussigné(e),

Nom de naissance:

Nom d'épouse :

Prénoms :

Né(e) le :

à Département :

Atteste être domicilié (e) à :

.....

Exercer la profession de :

Atteste comprendre et parler couramment le français OUI NON

Fait à..... le

Signature

(joindre la copie d'une pièce d'identité)
(pour les femmes mariées : joindre la photocopie du livret de famille, page d'épouse)



DÉCLARATIONS DES TÉMOINS

(Troisième témoin)

Je soussigné(e),

Nom de naissance:

Nom d'épouse :

Prénoms :

Né(e) le :

à

Atteste être domicilié (e) à :

.....

Exercer la profession de :

Atteste comprendre et parler couramment le français OUI NON

Fait à..... le

Signature

(joindre la copie d'une pièce d'identité)

(pour les femmes mariées : joindre la photocopie du livret de famille, page d'épouse)



DÉCLARATIONS DES TÉMOINS

(Quatrième témoin)

Je soussigné(e),

Nom de naissance:

Nom d'épouse :

Prénoms :

Né(e) le :

A : Département :

Atteste être domicilié (e) à :

.....

Exercer la profession de :

Atteste comprendre et parler couramment le français OUI NON

Fait à..... le

Signature

(joindre la copie d'une pièce d'identité)

(pour les femmes mariées : joindre la photocopie du livret de famille, page d'épouse)



